



Paris, le 5 octobre 2018

## Communiqué de presse

---



### #CraftTaVille

## **Le Ministère de la Cohésion des territoires lance un grand concours : crée ta ville et ton territoire de demain avec Minecraft**

**Du 5 octobre 2018 au 31 janvier 2019, les grands comme les plus jeunes sont invités à participer à un grand concours pour inventer les villes et territoires de demain. À partir de véritables cartes des régions françaises, les joueurs pourront aménager ou repenser une ville ou un territoire pour proposer leur vision de la ville du futur, et relever les défis de la transition écologique et du mieux vivre ensemble.**

Les jeunes générations doivent être sensibilisées aux problématiques qui touchent leur quotidien : repenser nos centres-villes, contribuer à avoir une société plus solidaire, plus responsable, développer les espaces verts, concevoir une mobilité urbaine tout en limitant la pollution.

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) met à disposition ses cartes du territoire français pour qu'elles soient téléchargeables sur la plateforme Minecraft. Il s'agit d'aménager ou de transformer son territoire avec une vision originale, créative et innovante grâce au célèbre jeu Minecraft en préservant l'environnement, et en valorisant le mieux vivre ensemble.

Le concours est ouvert à trois catégories de participants :

- la catégorie « **Jeunesse** » qui s'adresse à tous les jeunes de 13 à 18 ans (possibilité de concourir seul ou en équipe) ;
- la catégorie « **Adultes et professionnels** » qui s'adresse à toutes les personnes de

plus de 18 ans et notamment les étudiants en géographie, cartographie, informatique, graphisme, design, architecture, urbanisme ou encore les cabinets de consultants urbanistes et architectes, les start-uppers ou artistes (possibilité de concourir seul ou en équipe) ;

- la catégorie « **Projet pédagogique** » qui s'adresse à des élèves encadrés par un représentant de la communauté éducative (mineurs et majeurs peuvent concourir dans cette catégorie qui se joue en équipe seulement).

À l'issue de la compétition, les participants devront réaliser une courte vidéo de 3 minutes pour présenter la ville ou le territoire qu'ils auront réinventé(e). Les vidéos pourront être visionnées directement sur le site du concours.

Le jury sélectionnera la meilleure vidéo dans chacune des catégories, selon un ensemble de critères (originalité, créativité, qualité artistique, prise en compte des contraintes environnementales, recherche de solutions innovantes...).

Une cérémonie de remise des prix sera organisée en mars en présence de Jacques MÉZARD, ministre de la Cohésion des territoires. À cette occasion, les lots (Xbox One S, imprimante 3D pour la catégorie projet pédagogique et la maquette 3D du projet qui remportera le prix spécial du jury) seront remis aux gagnants de chaque catégorie.

Le vote en ligne sera ouvert au public pour soutenir son projet favori.

**Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet**

[Vilesterritoires-minecraft.gouv.fr](http://villesterritoires-minecraft.gouv.fr)

- Téléchargez [ici](#) l'affiche de présentation
- Découvrez [ici](#) la vidéo de présentation du concours

**Retrouvez le communiqué de presse en ligne**

---

Contact presse : 01 44 49 85 65  
[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)  
[@Min\\_Territoires](https://twitter.com/Min_Territoires)